

Ordre du jour

Réunion du conseil d'établissement

Date : Le lundi 7 février 2022
Endroit : Sur TEAMS
Heure : 19 h 00

1. Ouverture de la rencontre, mot de bienvenue, présence et vérification du quorum;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance régulière du 13 décembre 2021 *;
4. Suivi au procès-verbal du 13 décembre 2021*;
5. Rapport de reddition de compte :
 - 5.1 Rapport de la présidente;
 - 5.2 Rapport de la direction d'école;
 - 5.2.1 Conférence I.P.C. pour les parents
 - 5.2.2 Organisation scolaire : grille-matières 2022-2023*
 - 5.2.3 Inscriptions 2022-2023
 - 5.2.4 Critères d'inscription
 - 5.2.5 Plan triennal 2022-2023*
 - 5.2.6 Liste des écoles 2022-2023*
 - 5.2.7 Acte d'établissement 2022-2023*
 - 5.2.8 Rapport de consultation à compléter au sujet des 3 points précédents
 - 5.2.9 Mesure composition de la classe

- 6 Affaires nouvelles :
 - 6.1 Information des représentants personnel des enseignants;
 - 6.2 Information du représentant du personnel professionnel;
 - 6.3 Information du représentant du personnel du soutien;
 - 6.4 Information du représentant du personnel des services de garde;
 - 6.5 Rapport aux membres parents de la représentante au Comité de parents;
7. Périodes de questions du public et varia :
 - ↳ _____
 - ↳ _____
8. Sujets à discuter à la prochaine rencontre;
9. Levée de la séance.

Mélissa Bossé, présidente